



**SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DES MINISTRES DU CILSS  
BANJUL, 26 - 27 NOVEMBRE 1998**

---

**COMMUNIQUE FINAL**

Les 26 et 27 Novembre 1998 s'est tenue à Banjul (République de Gambie) la Session extraordinaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), sous la présidence de Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de la République de Gambie, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont pris part aux travaux de cette session extraordinaire, les délégations des Etats membres dirigées par :

- Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de Gambie, Ministre Coordonnateur ;
- Son Excellence Monsieur Michel Koutaba, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Moctar Moussa, Ministre de l'Agriculture du Tchad *le Colonel*
- Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Sid'Ahmed Lekhal, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Mario Gomes Fernandes, Ambassadeur du Cap-Vert, représentant Son Excellence Monsieur José Antonio Pinto Monteiro, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert
- Monsieur Mamadou Moustapha Mbengue, Directeur de Cabinet, représentant Son Excellence Monsieur Robert Sagna, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, l'Agriculture du Sénégal ;
- Monsieur Mamadou Goïta, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Modibo Traoré, Ministre du Développement Rural et de l'Eau du Mali ;
- Monsieur Toukou Daouda, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Idi Ango Omar, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;

## I. CEREMONIE D'OUVETURE

La cérémonie d'ouverture présidée par Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Ministre Coordonnateur du CILSS, s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement de Gambie, des représentants du Corps diplomatique et des Agences de coopération bilatérale et multi-latérale, ainsi que de nombreux invités.

Cette cérémonie a été marquée par trois interventions :

- \* l'Allocution de bienvenue de Madame Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- \* le Message de Monsieur Henri-Philippe Cart, Président du Club du Sahel au nom des partenaires techniques et financiers du CILSS, réunis au sein du Club du Sahel ;
- \* Le Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Dans son allocution, Madame Cissé Mariam K. Sidibé Secrétaire Exécutif, a souhaité aux participants la bienvenue à Banjul, dont le nom reste associé à plusieurs événements historiques, notamment l'adoption du PRRD (1993), la 12<sup>e</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et les importantes manifestations l'ayant précédée, à savoir le Forum des Sociétés Sahéliennes et le 20<sup>e</sup> Anniversaire du Club du Sahel (1997)

Saisissant l'occasion le Secrétaire Exécutif a rendu un hommage à Son Excellence Monsieur Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie, Président en exercice du CILSS pour l'hospitalité constante et les facilités généreuses ayant permis la tenue des assises de la session extraordinaire du Conseil.

Enfin, le Secrétaire Exécutif a exprimé ses remerciements aux partenaires du CILSS pour leur confiance renouvelée à travers leur engagement pour le financement du Plan Triennal 1999-2001.

Dans son message, le Président du Club du Sahel, Monsieur Henri-Phillipe Cart, a dit la satisfaction des partenaires du CILSS pour la qualité du Plan Triennal proposé et les progrès accomplis par l'Institution depuis le Sommet de Banjul. Le Plan Triennal, a-t-il dit, est cohérent avec le mandat du CILSS, il s'efforce de clarifier les synergies avec les Institutions partenaires du CILSS, il tire partie de la phase précédente et synthétise bien les défis à venir, en s'appuyant sur les résultats du processus Sahel 21 dont les partenaires souhaitent la poursuite et l'approfondissement pour le rendre opérationnel.

M. Cart a ensuite fait quelques réflexions relatives aux formes nouvelles de partenariat avec la société civile, au maintien de la solidarité avec les pays tout en réduisant la dépendance, à la nécessité de modifier certaines pratiques pour une coopération plus dynamique, à l'importance pour le CILSS de s'ancrer plus profondément dans les réalités régionales.

Enfin, M. *Cart* a félicité Monsieur Roy Stacy, Directeur sortant du Secrétariat du Club du Sahel pour sa carrière bien remplie consacrée au service du développement de l'Afrique et plus particulièrement au renforcement de la coopération entre le CILSS et ses partenaires. Il a informé le Conseil de la nomination de Madame Jacqueline Damon au poste de Directeur du Secrétariat du Club du Sahel.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Ministre Coordonnateur du CILSS, a tenu, avant tout, à souhaiter la bienvenue en République de Gambie à l'ensemble des pays participants à la session extraordinaire du Conseil des Ministres.

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, il s'est apesenti particulièrement sur le Plan Triennal 1999-2001 qui consacre un long processus d'échanges et de réflexions entre les différents acteurs du système CILSS et prend en compte les acquis du PRRD et les enseignements tirés du Plan Triennal 1995-1997.

Parlant du Programme spécial OCI/CILSS/BID, il a invité le Conseil à examiner le compte-rendu de la réunion des Secrétaires Permanents des Comités Nationaux du CILSS, tenue à Ouagadougou en Octobre 1998, afin de donner suite à leurs recommandations pour le démarrage rapide dudit Programme.

Dans le cadre de la consolidation des acquis, le Ministre Coordonnateur a invité le Conseil à se prononcer sur le projet de Statut du Personnel CILSS, dont l'objectif est d'assurer une gestion efficiente des ressources humaines.

Enfin, s'agissant de la situation en Guinée-Bissau, le Ministre Coordonnateur a salué l'Accord de paix conclu entre les différentes parties afin d'assurer la stabilité et le progrès dans la sous-région.

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX ET CONCLUSIONS

Après la cérémonie d'ouverture le Conseil a procédé à l'examen et à l'adoption de l'ordre du jour et retenu les points suivants :

- Présentation et examen du Plan Triennal 1999-2001 et du budget programme 1999 ;
- Présentation et examen du projet de Statut du personnel CILSS ;

- Examen du Programme Spécial OCI/CILSS/BID ;
- Nomination des Directeurs Généraux du Centre Régional AGRHYMET et de l'Institut du Sahel ;
- Questions diverses.

## 2.1 PRESENTATION ET EXAMEN DU PLAN TRIENNAL 1999-2001 ET BUDGET PROGRAMME 1999

Le Conseil après avoir entendu la présentation du Plan Triennal 1999-2001 et du Compte-rendu de la réunion des Secrétaires Permanents y afférent, a félicité le Secrétariat Exécutif pour la clarté du document dont le contenu répond aux préoccupations des pays membres et aux objectifs et orientations de l'Organisation.

Le Plan Triennal 1999-2001 a été élaboré dans une démarche participative et sa présentation selon le format du cadre logique permet un meilleur suivi-évaluation des activités.

Le Plan Triennal 1999-2001 a été élaboré dans une démarche participative et sa présentation selon le format du cadre logique permet un meilleur suivi-évaluation des activités.

Les besoins de financement du Plan Triennal sont de 45,5 milliards FCFA, dont 16 milliards pour la première année (1999).

Au cours des discussions, certaines préoccupations ont été soulignées :

- la nécessité de prendre en compte ~~les~~ programmes d'Appui au Secteur Agricole (PASA) dans le Plan Triennal ;
- la fusion progressive des Programmes Majeurs Politiques de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Ressources Naturelles en un seul programme étant donné que leurs objectifs sont semblables ;
- l'établissement d'un plan de financement ;
- l'importance à accorder à l'élaboration des programmes d'investissements prioritaires en Sécurité Alimentaire, notamment en matière de maîtrise de l'eau, de la fertilité des sols et des productions animales ;
- la nécessité pour le Programme Majeur Agrosocio-économique d'améliorer la connaissance sur les stratégies de développement des filières (fruits et légumes), le renforcement des capacités des organisations professionnelles des producteurs, l'intensification des systèmes de production et la prise en compte de certains sous-systèmes porteurs (l'agriculture péri-urbaine par exemple) ;

## *l'attente de*

- la contribution du CILSS à l'objectif du Sommet mondial de l'Alimentation de réduire le nombre de personnes touchées par la malnutrition .

Au terme des discussions le Conseil a adopté le Plan Triennal et le budget 1999, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements figurant au compte rendu de la réunion des Secrétaires Permanents des Comités Nationaux du CILSS.

### **2.2 PRESENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE STATUT DU PERSONNEL CILSS**

S'appuyant sur le rapport des Secrétaires Permanents des Comités Nationaux, les questions et commentaires du Conseil ont porté sur les principaux points suivants :

- l'incidence financière de l'application du Statut sur les contributions des Etats membres au budget de fonctionnement du CILSS ;
- le concept de recrutement local ;
- le fonctionnariat du personnel ;
- l'uniformisation de l'utilisation des termes (Comité consultatif de recrutement et d'avancement Article 61 (a) ;
- l'ordre de succession de certains articles et sous-articles.

Le Conseil a noté l'existence de dispositions pertinentes concernant la durée des contrats des personnels des Programmes ; cette durée ne peut dépasser celle des Conventions ou Accords de financement (Article 13.3). Il a également retenu la proposition de procéder à une évaluation externe du personnel tous les trois ans.

Au terme des échanges, le Conseil a adopté le Statut du personnel proposé, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements ci-dessus mentionnés et de ceux contenus dans le rapport des Secrétaires Permanents des Comités Nationaux du CILSS. Il a par ailleurs demandé au Secrétaire Exécutif d'initier une étude sur l'augmentation éventuelle des contributions des Etats membres. *et de la présente au prochain Conseil.*

## 2.3 EXAMEN DU PROGRAMME SPECIAL OCI/CILSS/BID

Le Conseil, après avoir écouté le compte-rendu de la réunion des Secrétaires Permanents des Comité Nationaux du CILSS, tenu les 17 et 18 Octobre 1998 à Ouagadougou et l'intervention du représentant de la BID, s'est félicité des

progrès réalisés sous l'impulsion du Président en exercice. Il a noté la pertinence des domaines retenus qui constituent des priorités pour les Sahéliens, à savoir la lutte intégrée contre les déprédateurs, le développement de la petite irrigation et l'hydraulique rurale.

Il a remercié les pays et les Institutions qui ont annoncé leurs contributions, notamment le Koweït et la BID, et exhorte les autres partenaires à faire de même pour assurer une mise en oeuvre rapide et harmonieuse de l'ensemble des composantes du Programme.

Il a par ailleurs demandé aux pays de préparer et de soumettre leurs requêtes avant la réunion du comité de pilotage du Programme. A cet effet, le CILSS mettra à leur disposition un formulaire type.

## 2.4 NOMINATION DES DIRECTEURS GENERAUX

Le Conseil, après avoir examiné le rapport des Secrétaires Permanents des Comités Nationaux du CILSS relatif à la présélection des Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées , a nommé :

- Monsieur Idris Oumar Alfarouk au poste de Directeur Général de l'Institut du Sahel ;

- Monsieur Adama Alassane Diallo, au poste de Directeur Général du Centre Régional Agrhymet.

Le Conseil a par ailleurs remercié les Directeurs Généraux sortants, Monsieur M. S. Ceesay, et Monsieur Jorge S. Oliveira pour les services rendus au CILSS.

## 2.5 DIVERS

a) Le Conseil a salué l'initiative du Président en exercice d'offrir un prix de dix mille dollars au parc forestier le mieux entretenu dans le Sahel. Il a invité le Secrétaire Exécutif à élaborer les règlements précisant les conditions de participation au concours et les critères d'attribution du prix, et de les faire parvenir aux pays le plus rapidement possible. Le conseil a en outre, retenu la proposition du Secrétariat Exécutif du CILSS d'inscrire l'organisation du concours dans le cadre de la préparation de la 14<sup>e</sup> Journée du CILSS consacrée à l'éducation environnementale.

b) Le conseil a entendu Monsieur Roy Stacy, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel, qui lui a présenté ses adieux. M. Stacy a, à cette occasion, exprimé certaines pensées personnelles avant de se réjouir de voir que les objectifs qu'il s'était fixés en arrivant au Club du Sahel se réalisent progressivement :

- la coopération entre les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel s'est nettement renforcée ;
- le cercle des donateurs du CILSS s'est élargi avec le retour de la Suisse et l'arrivée du Danemark ~~et du~~ Portugal, ainsi que l'intérêt manifesté par les autres pays nordiques et le Japon ;
- avec l'exercice Coopération 21 les partenaires se sont montrés plus ouverts à la réforme des pratiques et des instruments de l'aide, afin de rendre celle-ci plus souple et plus à l'écoute des bénéficiaires ;
- le processus de mise en place du Fonds spécial s'enclenche, mais nécessite un soutien ~~plus~~ accru des Etats membres et des partenaires, afin de donner au CILSS les moyens d'assurer sa pérennité. Dans ce cadre, Monsieur Stacy a assuré de sa disponibilité pour toute implication que le CILSS jugera nécessaire, même après son départ du Secrétariat du Club du Sahel.

Le Conseil, à l'unanimité, a exprimé ses remerciements à Monsieur Roy Stacy pour tous les efforts et sacrifices consentis au service du Sahel.

c) Le Conseil a décidé de tenir dorénavant ses sessions ordinaires dans la deuxième quinzaine du mois de Novembre de chaque année. La 34<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres aura lieu en Guinée-Bissau ou en Gambie.

\*\*\*

A l'issue de ses travaux, le Conseil a :

- pris note du ~~memorandum des partenaires~~ <sup>3</sup> et recommande au SE d'en faire une ~~exploration~~ <sup>3</sup> ~~exploration~~ <sup>3</sup> judiciaire.
- félicité le Secrétaire Exécutif et son équipe pour la qualité des documents et leur mise à disposition à temps ce qui a permis leur examen approfondi au niveau national. Le Conseil les encourage à persévirer dans cette voie.
- adopté quatre résolutions (4) et deux (2) Motions qui sont annexées au présent Communiqué Final ;

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

**RESOLUTION N° 01/CM/EX/98**  
**RELATIVE A L'ADOPTION DU BUDGET PROGRAMME 1999**

Le conseil des Ministres du CILSS, réuni les 26 et 27 Novembre 1998 en session extraordinaire à Banjul (République de Gambie) :

**ADOpte**

Le budget programme 1999, arrêté en ressources et en charges à la somme de 16 618 490 000 F CFA (seize milliards six cent dix huit millions quatre cent quatre vingt dix mille francs CFA).

**I. RESSOURCES**

Elles proviennent :

- des allocations budgétaires des Etats membres et des Donateurs
- des ressources propres et exceptionnelles générées par le Système CILSS.

**A. Les allocations budgétaires**

Elles se chiffrent à un montant de 16 485 650 000 F CFA réparti comme suit :

- a) 318 490 010 F CFA des Etats membres pour le fonctionnement :
  - 19 109 400 F CFA pour le Cap-Vert et la Gambie, chacun
  - 25 479 200 F CFA pour la Guinée-Bissau
  - 31 849 001 F CFA pour la Mauritanie et le Tchad, chacun
  - 47 773 502 F CFA pour le Burkina Faso, le Mali, Niger et le Sénégal, chacun.
- b) 152 000 000 FCFA des Etats membres pour leurs contributions spéciales à la construction du siège du CILSS ;
- c) 16 015 159 990 F CFA des Donateurs.

**B. Les ressources générées par le système CILSS**

**a) Les ressources propres**

Elles sont d'un montant de 112 840 000 F CFA dont 38 000 000 F CFA prévus par le Centre Régional AGRHYMET et 74 840 000 F CFA par l'Institut du Sahel.

**b) Les ressources exceptionnelles**

Elles sont budgétisées par le Secrétariat Exécutif pour 20 000 000 F CFA.

## II. CHARGES

Elles sont constituées des frais de personnel, des frais généraux, des dépenses d'investissement et des dépenses d'interventions des structures de coordination, de pilotage et d'appui.

### A. Les Charges des structures de coordination, de pilotage et d'appui

1.	Frais de personnel	547 200 000 F CFA
2.	Frais généraux	462 280 000 F CFA
3.	Investissements	1 723 740 000 F CFA
4.	Interventions	944 380 000 F CFA
Sous Total/A		3 677 600 000 FCFA

### B. Les Charges des Programmes Majeurs :

1.	Frais de personnel	1 994 310 000 F CFA
2.	Frais généraux	801 250 000 F CFA
3.	Investissements	4 192 810 000 F CFA
4.	Interventions	5 952 520 000 F CFA
Sous Total/B		12 940 890 000 F CFA

## ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à déployer tous les efforts pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le budget programme.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

LE CONSEIL

**RESOLUTION N° 02/CM/EX98**  
**RELATIVE A L'ADOPTION DU STATUT DU PERSONNEL CILSS**

Le conseil des Ministres du CILSS réuni, les 26 et 27 Novembre 1998 en session extraordinaire à Banjul (République de Gambie) ;

Vu la Convention Révisée du CILSS adoptée par la 11<sup>e</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'Etat de Gouvernement tenue à Praia (République du Cap-Vert) les 21 et 22 Avril 1994 ;

Vu la Résolution n° 03/29/CM/94 relative au système d'information de gestion du CILSS adoptée par le Conseil des Ministres en sa session du 19 Avril 1994 à Praia ;

Vu les Résolutions n° 04/29/CM/94 et n° 04 bis/29/CM/94 relatives respectivement au textes juridiques du CILSS et la gestion du personnel des Projets du CILSS ;

Vu le Plan Triennal 1999-2001 ;

Considérant la nécessité pour le CILSS d'être en conformité légal avec ses textes de base dans la gestion de son personnel ;

Soucieux d'enrichir la gestion du personnel par l'introduction de la direction par objectifs, d'harmoniser et d'améliorer les conditions de travail du personnel CILSS ;

**ADOPTE**

Le Statut du personnel du CILSS, dont l'application prend effet pour compter du 1er janvier 1999.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

**LE CONSEIL**

**RESOLUTION N° 03/CM/EX98**  
**RELATIVE A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME SPECIAL**  
**OCI/CILSS/BID**

Le conseil des Ministres du CILSS, réuni les 26 et 27 Novembre 1998 en session extraordinaire à Banjul (République de Gambie) ;

Considérant les résolutions des différents Sommets des Souverains Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique relative à la solidarité avec les Peuples du Sqhel notamment la résolution n° 11/6.E (IS) de la Conférence au Sommet de Dakar en Décembre 1991 donnant mandat à l'Organisation de la Conférence Islamique en collaboration avec le CILSS et la BID pour élaborer un Programme spécial de coopération OCI/CILSS/BID ;

Considérant la recommandation de la 12è Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS tenu à Banjul en Septembre 1997 demandant au Président en exercice du CILSS d'entreprendre des démarches appropriées pour un aboutissement rapide du Programme spécial de coopération OCI/CILSS/BID ;

Considérant l'intérêt nouveau manifesté par les partenaires de la Oumah islamique à l'endroit de ce Programme depuis la Conférence au Sommet de l'OCI tenue à Téhéran en 1997, suite aux contacts fructueux entrepris par le Présidence en exercice avec ses pairs des pays concernés en marge de cette Conférence ;

Prenant en compte les résultats encourageants obtenus lors de la Table ronde des bailleurs de fonds du Programme spécial de coopération OCI/CILSS/BID tenue à Djeddah les 17 et 18 Juin 1998 en particulier les annonces de contributions faites par le Koweït et la Banque Islamique de Développement.

**EXPRIME**

**Ses félicitations** à Son Excellence le Président Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie, Président en exercice du CILSS pour les efforts louables qu'il a déployés pour soutenir ce Programme.

**Ses remerciements** à l'endroit des Autorités du Koweït et de la BID pour leurs contributions généreuses au financement du Programme

## DEMANDE

Au Ministre Coordonnateur de poursuivre les négociations, d'une part avec les autres sources de financement de la Oumah islamique afin qu'elles se prononcent dans les meilleurs délais sur leur appui au Programme, et d'autre part avec le Koweït et la BID pour accélérer les modalités de mise en place des financements annoncés en tenant compte des conditions particulières du Sahel.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

## LE CONSEIL

**RESOLUTION N° 04/CM/EX98**  
**RELATIVE AUX SYSTEMES D'INFORMATION SUR LA SECURITE**  
**ALIMENTAIRE**

**Le conseil des Ministres du CILSS, réuni les 26 et 27 Novembre 1998 en session extraordinaire à Banjul (République de Gambie) ;**

**Considérant la Convention de financement n°5150/REG entre l'Union Européenne et le CILSS ;**

**Considérant le mandat du CILSS de s'investir dans la recherche et la sécurité alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et de désertification pour un développement durable et l'intégration régionale ;**

**Considérant le rôle important de l'information en matière de politique de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles ;**

**Considérant les acquis importants du Projet DIAPER en matière de production d'information et de développement de capacités nationales ;**

**Considérant les efforts d'internationalisation des activités du Projet notamment, dans la prise en charge des frais de collecte des enquêtes par les Etats ;**

**Considérant les évolutions intervenues dans le contexte de la sécurité alimentaire suite aux politiques de libéralisation du commerce et des prix des produits et intrants agricoles ;**

**EXPRIME**

**Sa gratitude à l'Union Européenne pour son appui multiforme au CILSS et aux Etats membres ;**

**REAFFIRME**

**Que malgré les acquis, la situation alimentaire des Sahéliens reste précaire et la sécurité alimentaire demeure un enjeu majeur pour les 20 prochaines années ;**

## RENOUVELLE

L'engagement des Etats membres à poursuivre l'internalisation, la valorisation des acquis du Projet DIAPER et la prise en charge des frais de collecte des données agricoles ;

## DEMANDE

A l'Union Européenne de poursuivre son appui au renforcement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire pour tenir compte des nouvelles évolutions (bilans alimentaires complets et plus décentralisés, systèmes d'information sur les marchés, flux régionaux frontaliers, développement de scénarios avant campagne, etc.)

## MANDATE

Le Secrétaire Exécutif du CILSS de négocier avec l'Union Européenne les conditions requises.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

## LE CONSEIL

MOTION DE REMERCIEMENTS A L'ENDROIT DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR YAHYA A. J. J. Jammeh, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE  
GAMBIE, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE GAMBIENS

- Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de Gambie, Ministre Coordonnateur ;
- Son Excellence Monsieur Michel Koutaba, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Moctar Moussa, Ministre de l'Agriculture du Tchad  
*le colonel*
- Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Sid'Ahmed Lekhal, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Mario Gomes Fernandes, Ambassadeur du Cap-Vert, représentant Son Excellence Monsieur José Antonio Pinto Monteiro, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert
- Monsieur Mamadou Moustapha Mbengue, Directeur de Cabinet, représentant Son Excellence Monsieur Robert Sagna, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture l'Agriculture du Sénégal ;
- Monsieur Mamadou Goïta, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Modibo Traoré, Ministre du Développement Rural et de l'Eau du Mali ;
- Monsieur Toukou Daouda, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Idi Ango Omar, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;

Réunis les 26 et 27 Novembre 1998 à Banjul (République de Gambie) en Session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie, Président en exercice du CILSS, au Gouvernement et au Peuple Gambiens tout entier pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition pour la réussite des présentes assises.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

LE CONSEIL

## MOTION DE REMERCIEMENTS A L'ENDROIT DES PARTENAIRES DE COOPERATION

- Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de Gambie, Ministre Coordonnateur ;
- Son Excellence Monsieur Michel Koutaba, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Moctar Moussa, Ministre de l'Agriculture du Tchad  
*le Colonel*
- Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Sid'Ahmed Lekhal, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Mario Gomes Fernandes, Ambassadeur du Cap-Vert, représentant Son Excellence Monsieur José Antonio Pinto Monteiro, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert
- Monsieur Mamadou Moustapha Mbengue, Directeur de Cabinet, représentant Son Excellence Monsieur Robert Sagna, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, l'Agriculture du Sénégal ;
- Monsieur Mamadou Goïta, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Modibo Traoré, Ministre du Développement Rural et de l'Eau du Mali ;
- Monsieur Toukou Daouda, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Idi Ango Omar, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;

Réunis les 26 et 27 Novembre 1998 à Banjul (République de Gambie) en Session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs remerciements aux partenaires de coopération pour leur soutien multiforme au CILSS et les exhorte à poursuivre cet appui.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

LE CONSEIL

## MOTION DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE DE GUINEE-BISSAU

- Son Excellence Monsieur Musa Saïhou Mbenga, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de Gambie, Ministre Coordonnateur ;
- Son Excellence Monsieur Michel Koutaba, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Moctar Moussa, Ministre de l'Agriculture du Tchad
- Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Sid'Ahmed Lekhal, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Mario Gomes Fernandes, Ambassadeur du Cap-Vert, représentant Son Excellence Monsieur José Antonio Pinto Monteiro, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap-Vert
- Monsieur Mamadou Moustapha Mbengue, Directeur de Cabinet, représentant Son Excellence Monsieur Robert Sagna, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, l'Agriculture du Sénégal ;
- Monsieur Mamadou Goïta, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Modibo Traoré, Ministre du Développement Rural et de l'Eau du Mali ;
- Monsieur Toukou Daouda, Secrétaire Général du Ministère, représentant Son Excellence Monsieur Idi Ango Omar, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger ;

Réunis les 26 et 27 Novembre 1998 à Banjul (République de Gambie) en Session extraordinaire, du Conseil des Ministres du CILSS, salue l'Accord de paix conclu entre les parties et les engage à consolider le climat de paix ainsi rétabli dans l'intérêt supérieur des populations bissau-guinéennes, de la stabilité et la prospérité de la sous-région sahélienne.

Fait à Banjul, le 27 Novembre 1998

LE CONSEIL